

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

du 7/07/79  
DECRET N° 79/422 /MTJ.DGTFP.DFP.21024/8  
portant intégration et nomination de Monsieur  
AYA Victor dans les cadres de la catégorie  
A, hiérarchie I des services Techniques  
(Mines)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS:

- (/u l'acte n°038/PCT-CC du 30 Mars 1979 portant fon-  
dement, Organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics;  
(/u la loi n°15/62 du 3-2-1962 portant statut général  
des fonctionnaires;  
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21-6-1958 fixant le règle-  
ment sur la solde des fonctionnaires;  
(/u le décret n°66/90 du 3-3-1960 fixant le statut  
commun des cadres de la catégorie A 1 des services Techniques;  
(/u le décret n°62/130/MF du 9-5-1962 fixant le  
régime des rémunérations des fonctionnaires;  
(/u le décret n°62/195/FP du 5-7-1962 fixant la hié-  
rarchisation des diverses catégories des cadres;  
(/u le décret n°62/197/FP du 5-7-1962 fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créées par loi n°15/62 du  
3-2-1962 portant statut général des fonctionnaires;  
(/u le décret n°62/198/FP du 5-7-1962 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires des catégories  
A 1;  
(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26-3-1963 fixant les  
conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires  
que doivent subir les fonctionnaires notamment en ses articles  
7 & 8;  
(/u le décret n°67/50 du 24-2-1967 réglant la -  
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaire  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitution de carrière  
et reclassements;  
(/u le décret n°74/470 du 31-12-1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5-7-1962  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;  
(/u le décret n°79/154 du 4-4-1979 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
(/u le décret n°79/155 du 4-4-1979 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres;  
(/u le Protocole d'accord du 5-8-1970 signé entre  
la République Populaire du Congo et l'URSS;  
(/u la lettre n°078/MME-RS-CAB du 10-2-1979 du Direc-  
teur de Cabinet du Ministres transmettant le dossier constitué par  
l'intéressé;

DECRETE :

ARTICLE 1er.-En application des dispositions combinées du décret n°60/90 du 3-3-60 et du protocole d'accord du 5-8-1970 susvisés Monsieur AYA Victor, né le 24-6-1951 à Mbendzé (Makoua), titulaire du Diplôme d'Ingénieur Mécanicien des Mines, Obtenu à l'Institut des Mines de Moscou (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Mines) et nommé au grade d'Ingénieur stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.-L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3.-Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement

Brazzaville, le 7 JUILLET 1979

Le Ministre des Mines et  
de l'Energie,

Rodolphe A D A D A .-

Colonel Louis TAMBA-TAMBA  
Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Travail et  
de la Justice,

Victor TAMBA-TAMBA.-

Henri L O P E S .-

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DGTFP.DFP.....2
- DFP.BST.....1
- D2B.....3
- D.C.F.....1
- M.M.E.....1
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2